

<http://jesuschristenfrance.fr/france-europe-et-christianisme/article/commemoration-des-fideles-defunts-et-purgatoire>

# Commémoration des Fidèles Défunts et Purgatoire

- France, Europe et Christianisme -



Date de mise en ligne : mercredi 3 novembre 2021

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## Commémoration des Fidèles Défunts et Purgatoire

« Le souvenir des parents et amis disparus, des personnes dont la vie, l'action, les bienfaits nous ont marqués, est la chose la plus répandue et la plus naturelle du monde. Monuments funéraires et commémoratifs, portraits ou photographies exposés en bonne place dans les maisons, en témoignent abondamment.

Mais, pour les chrétiens, la mémoire des défunts s'accompagne de la prière d'intercession pour eux et pour "tous les morts dont Dieu seul connaît la foi". C'est ainsi que, dès le II<sup>e</sup> siècle, la prière liturgique pour les défunts est attestée en Afrique du Nord.

Toutefois, c'est bien plus tard qu'a été instaurée, et fixée au 2 novembre, la Commémoration de tous les fidèles défunts, à l'initiative d'Odilon, abbé de Cluny (994-1049) - qui en prescrivit la célébration dans les maisons de l'Ordre ; ce qui eut lieu pour la première fois le 2 novembre 998. De là, elle se répandit rapidement dans toute l'Eglise latine. (1)

Nous n'avons pas de révélation directe du purgatoire dans la Parole de Dieu ; c'est bien pourquoi les réformateurs protestants du XVI<sup>e</sup> siècle ont rejeté cette doctrine, née selon eux de l'imaginaire des hommes. Elle s'enracine pourtant dans la tradition de l'Ancien Testament. Deux siècles avant Jésus-Christ, nous trouvons le témoignage en 2 Macc 12, 46 de la croyance en la valeur et en l'efficacité de la prière pour les morts. L'offrande faite par Juda Maccabées en faveur des soldats morts au combat sur lesquels on avait trouvé des objets idolâtriques, prouve qu'il croyait en la possibilité d'une purification de l'âme par-delà la mort. L'Église primitive a fait sienne cette doctrine et a développé dès le second siècle la prière pour les morts.

Une parole du Christ expliquant qu'il y a des péchés - celui contre le Saint-Esprit - qui ne seront pardonnés "ni en ce monde ni dans l'autre" (Mt, 12, 31-32), indique qu'il y a des péchés qui sont pardonnés dans l'autre monde. Cela ne peut être au paradis, mais au purgatoire.

Depuis toujours l'Eglise prie pour les morts. Et même avant l'Eglise, Israël priait pour ses défunts. Si les défunts sont déjà au Ciel, il n'y a plus besoin de prier pour eux, il vaut mieux au contraire se recommander à leurs prières. Si les défunts sont en enfer, c'est trop tard. Et si, comme nous le croyons, ils sont en marche vers le paradis, nous pouvons hâter cette marche par nos prières et nos suffrages.

Dès les premiers temps de l'Eglise, on célébrait la messe sur le tombeau des défunts, et c'est de là que vient le dogme du purgatoire. »

"S'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse : voilà pourquoi il fit faire pour les morts ce sacrifice expiatoire, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché." (verset 45 du chapitre 12 du IIe Livre des Maccabées, IIe siècle av. J.-C.)

En Occident, les conciles oecuméniques de Florence au XVe s. et de Trente au XVIe s. ont défini de manière dogmatique l'existence du purgatoire :

"Instruite par l'Esprit Saint et puisant à la Sainte Ecriture et à l'antique Tradition des Pères, l'Église catholique a enseigné dans les Saints Conciles qu'il y a un lieu de purification (purgatorium) et que les âmes qui y sont détenues sont aidées par les suffrages des fidèles mais surtout par le Sacrifice de l'Autel agréable à Dieu." (Concile de Trente).

Cette doctrine fut pleinement confirmée par le Concile Vatican II, dans lequel nous lisons :

"Ainsi donc en attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges (Mt 15, 31) et que, la mort détruite, tout lui ait été soumis (I Co 15, 26-27), les uns parmi ses disciples continuent sur la terre leur pèlerinage, d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin, sont dans la gloire contemplant dans la pleine lumière, tel qu'il est, Dieu un en trois Personnes." (Constitution dogmatique sur l'Église : Lumen Gentium, 49).

"La pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse (2 Maccabées 12, 45)." (Lumen Gentium, 50).

"Cette foi vénérable de nos pères en la communion de vie qui existe avec nos frères déjà en possession de la gloire céleste, ou en voie de purification après leur mort, le Saint Concile la recueille avec grande piété." (Lumen Gentium, 51).

Interprétant ces textes du Concile, Jean-Paul II a expliqué :

"Unie aux mérites des saints, notre prière fraternelle vient au secours de ceux qui sont en attente de la vision béatifique. Selon les commandements divins, l'intercession pour les morts obtient des mérites qui servent au plein accomplissement du salut. C'est une expression de la charité fraternelle de l'unique famille de Dieu, par laquelle nous répondons à la vocation profonde de l'Église : « sauver des âmes qui aimeront Dieu éternellement » (Thérèse de Lisieux). Pour les âmes du purgatoire, l'attente du bonheur éternel, de la rencontre avec le Bien-Aimé, est source de souffrances à cause de la peine due au péché qui maintient loin de Dieu. Mais l'âme jouit de la certitude que, le temps de sa purification achevé, elle ira à la rencontre de Celui qu'elle désire (cf. Ps 42 ; 62). J'encourage donc les catholiques à prier avec ferveur pour les défunts, pour ceux de leurs familles et pour tous nos frères et soeurs qui sont morts, afin qu'ils obtiennent la rémission des peines dues à leurs péchés et qu'ils entendent l'appel du Seigneur à entrer dans la plénitude de sa gloire." (2)

»

Saint Cyprien

► Saint Cyprien (IIIe siècle), Traité sur la mort XX.

"Nous ne devons pas pleurer nos frères que l'appel du Seigneur a retirés de ce monde, puisque nous savons qu'ils ne sont pas perdus, mais partis avant nous : ils nous ont quittés comme des voyageurs, comme des navigateurs, pour nous précéder [...] Ne donnons pas aux païens l'occasion de nous reprocher, avec raison, de nous lamenter sur ceux que nous déclarons vivants auprès de Dieu, comme s'ils étaient anéantis et perdus."

- ▶ **Saint Irénée de Lyon (IIe siècle), Contre les Hérésies V, 2,3.**

**Saint Irénée de Lyon**

**"Comme le grain de blé**

**Le bois de la vigne, une fois planté en terre, porte du fruit quand vient le temps. De même, le grain de froment, après être tombé en terre et s'y être dissous (Jn 12,24), resurgit multiplié par l'Esprit de Dieu qui soutient toutes choses. Ensuite, grâce au savoir faire, ils viennent à l'usage des hommes ; puis, en recevant la Parole de Dieu, ils deviennent eucharistie, c'est à dire le Corps et le Sang du Christ.**

**De même nos corps, qui sont nourris par cette eucharistie, après avoir été couchés dans la terre et s'y être dissous, ressusciteront en leur temps, lorsque le Verbe de Dieu les gratifiera de la résurrection, "pour la gloire de Dieu le Père" (Ph 2,11). Car il procurera l'immortalité à ce qui est mortel et l'incorruptibilité à ce qui est périssable (1Co 15,53), parce que la puissance de Dieu se déploie dans la faiblesse (2 Co 12,9).**

**Dans ces conditions nous nous garderons bien, comme si c'était de nous-mêmes que nous avons la vie, de nous enfler d'orgueil, de nous élever contre Dieu en acceptant des pensées d'ingratitude. Au contraire, sachant par expérience que c'est de sa grandeur à lui [...] que nous tenons de pouvoir vivre à jamais, nous ne nous écarterons pas de la vraie pensée sur Dieu et sur nous-mêmes. Nous saurons quelle puissance Dieu possède et quels bienfaits l'homme reçoit de lui. Nous ne nous méprendrons pas sur la vraie conception qu'il faut avoir de Dieu et de l'homme.**

**D'ailleurs [...], si Dieu a permis notre dissolution dans la terre, n'est-ce pas précisément pour que, instruits de toutes ces choses, nous soyons dorénavant attentifs en tout, ne méconnaissant ni Dieu ni nous-mêmes ? [...] Si la coupe et le pain, par la Parole de Dieu, deviennent eucharistie, comment prétendre que la chair est incapable de recevoir la vie éternelle ?"**

**Site source :**

[Christ Roi over blog](#)

Indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui : 1° entre le 1er et le 8 novembre, visite un cimetière et prie pour les défunts / 2° le 2 novembre, visite pieusement une église et y récite le Pater et le Credo.

Rappels :

L'indulgence est la remise (plénière ou partielle) devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés déjà effacés quant à la faute par la confession, que le fidèle, bien disposé et à certaines conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Eglise. Il revient en effet à l'Eglise, en tant que ministre de la rédemption, de distribuer et d'appliquer avec autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Pour gagner une indulgence plénière (une seule par jour), en plus de l'état de grâce et d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'oeuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions suivantes : confession sacramentelle (8 jours avant ou 8 jours après), communion eucharistique, prières aux intentions du Souverain Pontife (par exemple un Pater et un Ave).

Site source :

[FSSP Bourges](#)

Intentions de prière du Saint-Père

NOVEMBRE 2021 :

Les personnes qui souffrent de dépression : Prions pour que les personnes qui souffrent de dépression ou de burn-out trouvent un soutien et une lumière qui les ouvrent à la vie.